

# Guide d'achat ACF – Évitez d'acheter des contrefaçons



Informations pour les entreprises et les clients du secteur public sur la façon d'éviter les cartouches et les produits informatiques contrefaits

Septembre 2023 | Ce document ne doit pas être utilisé en Israël ou en Russie

Lorsque vous placez une offre d'achat ou lorsque vous achetez des produits pour votre entreprise, soyez vigilants face à la contrefaçon. HP et nos partenaires souhaitent vous aider à vous protéger contre cette menace : veuillez suivre les conseils ci-dessous.



## Les risques de la contrefaçon

Les contrefaçons sont illégales, et les cartouches et produits informatiques contrefaits peuvent constituer des menaces importantes. Alors que les contrefaçons peuvent ressembler à des originaux HP, elles sont généralement de qualité médiocre. Pour aider à protéger votre organisation des contrefaçons, HP vous fournit des conseils et une assistance dédiées.

LES CONTREFAÇONS PEUVENT COMPORTER DES RISQUES GRAVES :



Tirages de mauvaise qualité, détérioration et indisponibilité de l'imprimante



Coûts de service étendus et flux de travail perturbés



Perte d'argent et nécessité de repasser par un processus d'appel d'offres



Risques sanitaires, par ex. liés à un câblage dangereux



Des risques de cybersécurité,<sup>2</sup> par ex. la puce sur une cartouche contrefaite peut comporter des logiciels malveillants



Transactions involontaires en lien avec des criminels

~93 % des entreprises clientes de HP considèrent que les contrefaçons et les fraudes représentent un problème significatif.<sup>1</sup>

~95 % des entreprises clientes de HP considèrent que les produits contrefaits comportent des risques.<sup>1</sup>

## Protégez votre entreprise

Veillez à vous tenir à l'écart des contrefaçons. HP recommande les actions suivantes pour acheter des produits HP d'origine :

- N'acceptez que des produits présentés dans leur emballage d'origine scellé ; ne rendez pas les emballages vides.
- Méfiez-vous des offres à très bas prix et trop belles pour être vraies.
- Évitez absolument les marchandises provenant « du marché parallèle » (également dénommées « marchandises issues du marché parallèle ») vendues depuis l'extérieur de votre région<sup>3</sup>
- N'achetez qu'auprès de vendeurs de confiance tels que les partenaires autorisés HP.
- Vérifiez les produits suspects pour détecter des signes de contrefaçon avec notre Guide ACF pour les clients d'entreprise, disponible à l'adresse [hp.com/anticounterfeit](https://hp.com/anticounterfeit).

# Évitez les contrefaçons lorsque vous achetez des consommables d'impression HP

En particulier, pour un achat sécurisé des cartouches d'encre et de toner HP, HP vous recommande également de suivre ces conseils :

## VÉRIFIER L'ÉTIQUETTE DE SÉCURITÉ

- Inclinez la boîte d'avant en arrière ou de gauche à droite pour voir si les symboles « HP » et « ✓ » se déplacent respectivement dans des directions opposées et dans la même direction.
- Numérisez le code QR avec votre smartphone pour le valider en ligne.
- Toutes les cartouches toner et PageWide HP d'origine, ainsi qu'une sélection de cartouches d'encre HP, portent une étiquette de sécurité.



Regardez notre tutoriel vidéo ACF et apprenez-en plus !

## ACHETER AVEC PRUDENCE

- Insistez sur le fait que le vendeur doit livrer les produits exacts commandés.
- Demandez des références telles qu'un certificat de partenariat HP ou une lettre de résultat d'audit ACF HP.
- Demandez au vendeur de certifier que les produits livrés sont des produits HP authentiques.
- Insistez sur le fait que la contrefaçon doit être signalée aux autorités.

## OBTENEZ UNE L'ASSISTANCE DE LA PART DE HP

- Si vous avez des doutes sur des livraisons importantes ou moyennes, demandez une inspection de livraison au client (CDI)<sup>4</sup> ACF, un contrôle expert réalisé sur site ou en ligne.
- Pour une CDI, veuillez noter qu'aucune boîte ne doit être ouverte au préalable, car les boîtes ouvertes ne seront pas inspectées.



## Contactez HP

En savoir plus sur la contrefaçon et les CDI ; ou simplement contacter HP pour signaler un soupçon.



### DEMANDER UNE CDI :<sup>4</sup>

Contactez HP pour une inspection de livraison au client (CDI)<sup>4</sup> gratuite, effectuée sur site ou en ligne et à votre convenance, à : [hp.com/anticounterfeit](https://hp.com/anticounterfeit)

### DEMANDER UNE ASSISTANCE

Pour signaler d'éventuelles contrefaçons, des offres suspectes, ou en cas de questions, contactez les experts HP dans n'importe quelle langue à [emea.anti-counterfeit@hp.com](mailto:emea.anti-counterfeit@hp.com) ou via [hp.com/anticounterfeit](https://hp.com/anticounterfeit)

<sup>1</sup> Valeurs approximatives ; basées sur une enquête en ligne en cours auprès des entreprises clientes dans le monde qui ont demandé à HP d'effectuer une inspection de livraison au client ACF ; enquête lancée par le programme ACF de HP en 2017 ; dernière mise à jour : avril 2023

<sup>2</sup> Pour plus de détails, référez-vous à [hp.com/suppliesthatprotect](https://hp.com/suppliesthatprotect)

<sup>3</sup> Si vous êtes un client situé dans l'Espace Économique Européen (EEE), en Suisse et au Royaume-Uni, les marchandises issues du marché parallèle font référence aux produits vendus par un vendeur en dehors de la région susmentionnée. Si vous êtes un client situé en dehors de l'EEE, de la Suisse et du Royaume-Uni, les marchandises issues du marché parallèle font référence aux produits vendus par des vendeurs en dehors de votre pays.

<sup>4</sup> Invitation non contraignante de HP, disponible uniquement dans certains pays.